

Lundi 4 décembre 2023

Itemm

Institut technologique européen
des métiers de la musique

Portes Ouvertes digitales de l'ITEMM

Présentation Générale

Carole LE RENDU, Directrice de l'ITEMM

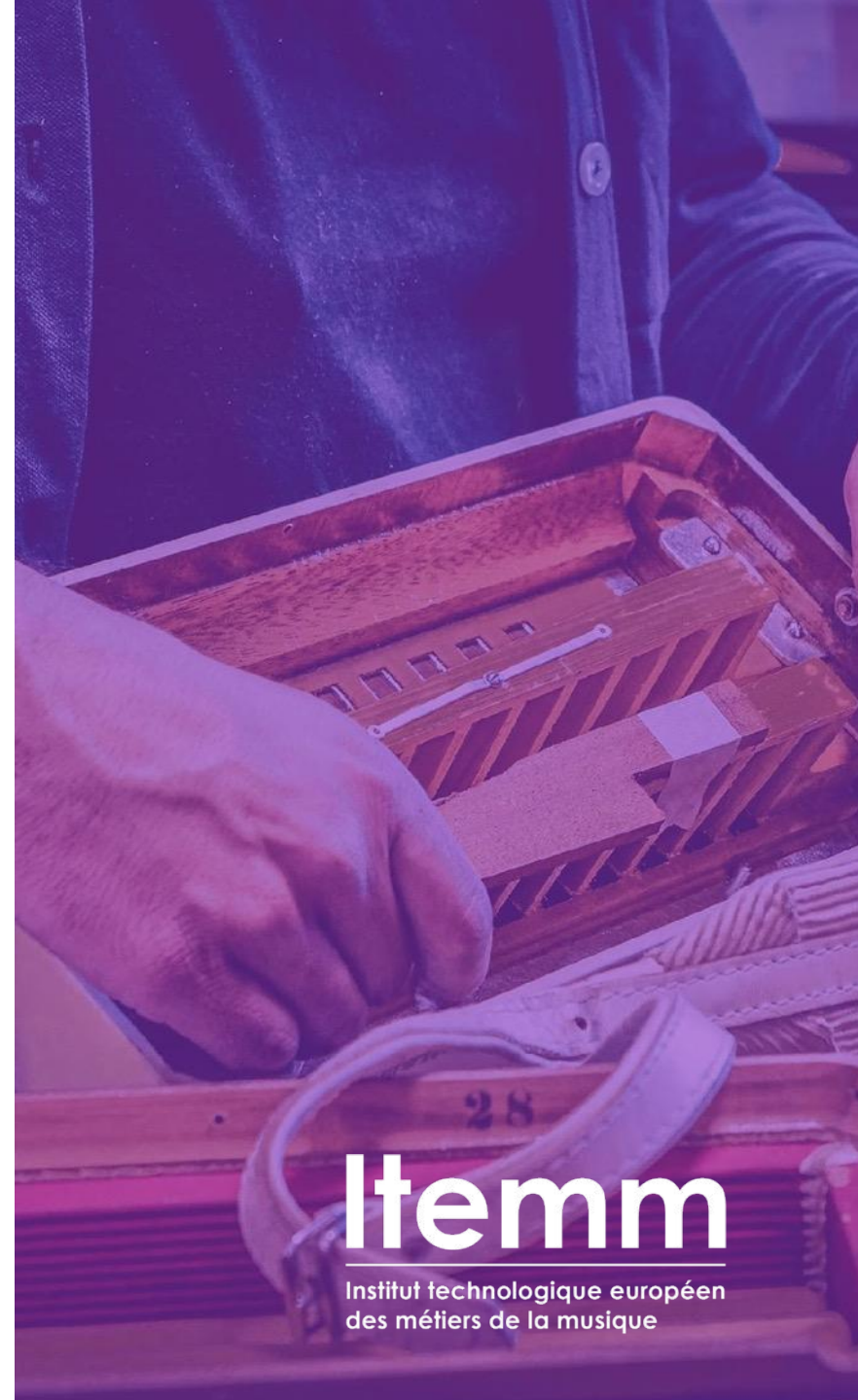
Véronique DALMONT, Resp. Administrative du Pôle Formation

L'ITEMM est certifié pour ses "actions de formations"
et "actions de formation par apprentissage".

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Merci pour votre attention

- Merci de bien vouloir couper vos micros et caméras
- Merci de ne pas toucher aux pop-ups qui vont apparaître
- Vous pouvez poser vos questions via le chat à droite de vos écrans. Nous y répondrons après la présentation.





Itemm
Institut technologique européen
des métiers de la musique

Présentation générale de l'ITEMM, des formations et des métiers
Conférence Pôle administratif : candidatures, inscriptions, financements, examen, etc.

Lundi 4 décembre · 17 h 30 à 18 h 45

Conférence Section Piano - CAP / BMA

Mardi 5 décembre · 18 h à 19 h

Conférence Section Guitare - CAP / BMA

Mardi 5 décembre · 18 h à 19 h

Conférence Formation Professionnelle Continue

Mercredi 6 décembre · 18 h à 18 h 30

Conférence Section Commerce - Titre RNCP MUM

Mercredi 6 décembre · 18 h à 19 h

Conférence Section Instruments à vent - CAP / BMA

Jeudi 7 décembre · 18 h à 19 h

Conférence Section Accordéon - CAP

Jeudi 7 décembre · 18 h à 19 h

Conférence Section Régisseur Son - Titre RNCP

Vendredi 8 décembre · 18 h à 19 h

L'ITEMM en quelques chiffres

- 4 800 m² de locaux
- **1 auditorium** 130 places équipé en régie son et vidéo
- **7 ateliers** dédiés à la facture instrumentale
- **48 studios d'accord**
- **12 studios de pratique instrumentale individuelle**
- **8 studios techniques du son et multimédia**
- 1 pôle de recherche et d'innovation
- 200 apprenants
- 70 intervenants professionnels
- 38 personnels permanents sur site
- 340 entreprises partenaires
- 50 stages de formation pour les professionnels ou les amateurs par an



Pôle Recherche & Innovation

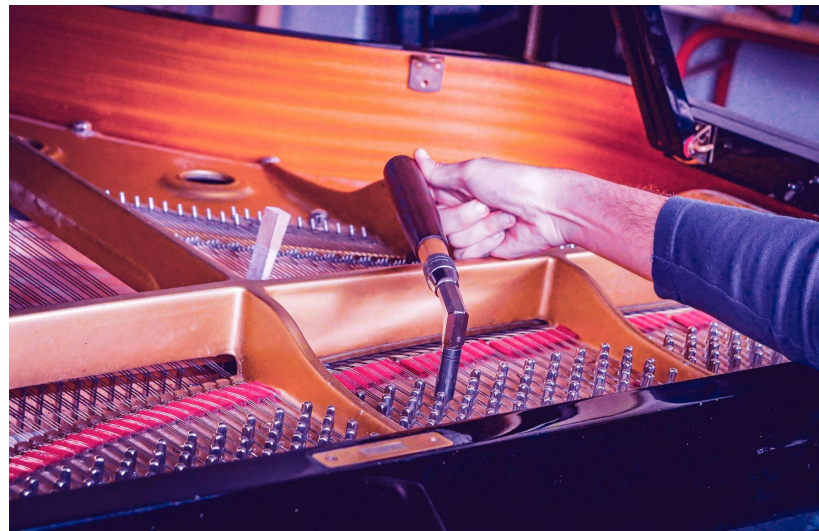
- Développements technologiques pour la filière
- Interface entre la recherche et les entreprises
- Support au service des élèves : fabrication, expertise
- Équipements de fabrication et caractérisation avancés
- Imprimantes 3D, découpeuse laser, fraisage / tour numérique, caméra acoustique
- Matériaux, procédés et conservation du patrimoine





Certification qualité QUALIOPi obtenue en décembre 2020
pour nos actions de formation en tant qu'organisme de formation
et
pour nos actions de formation en apprentissage en tant que CFA

La Facture Instrumentale



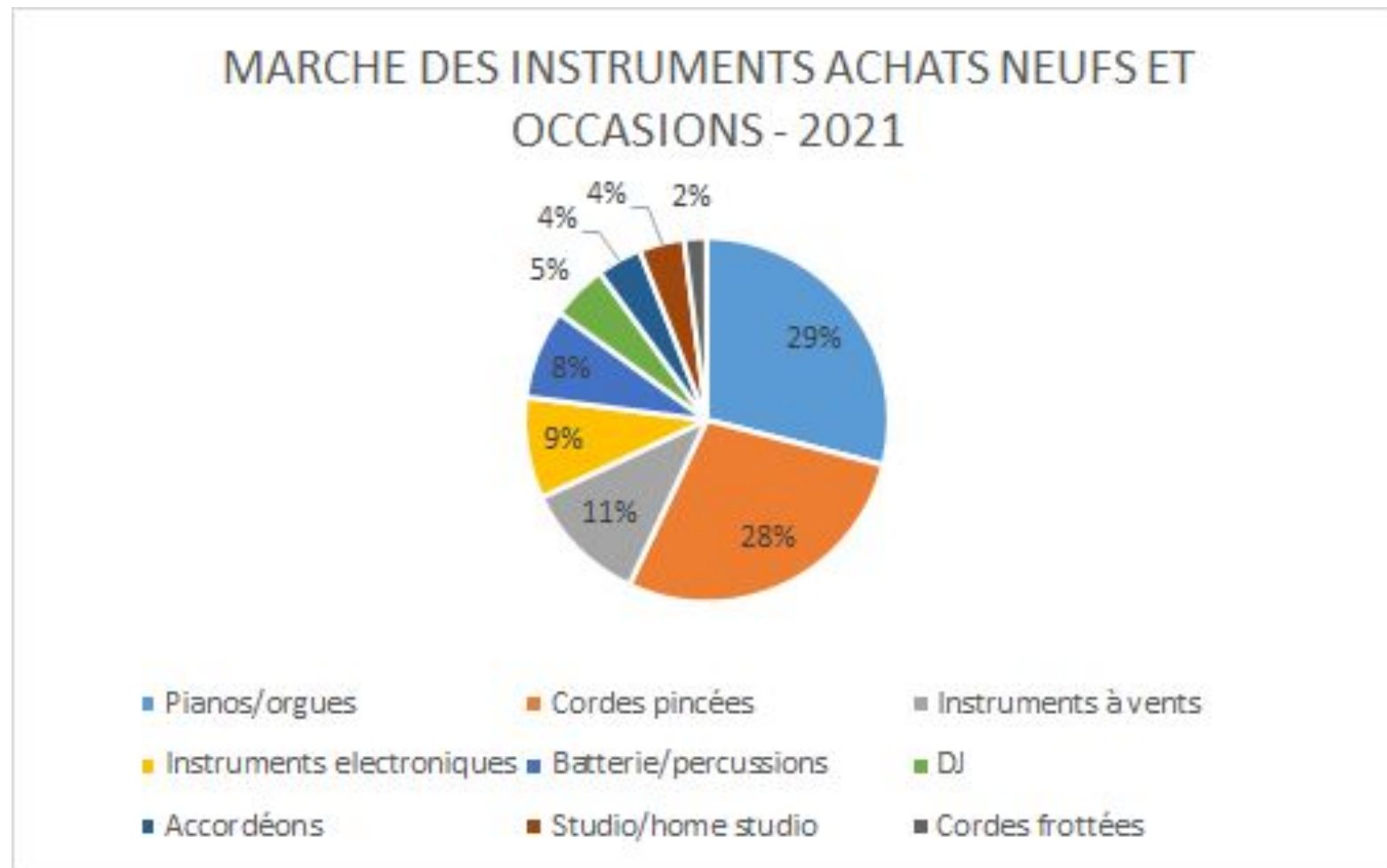
Le marché français de la Facture Instrumentale

- Un marché des instruments neufs de 534 millions d'euros

- 1 680 000 instruments vendus ou loués en 2021

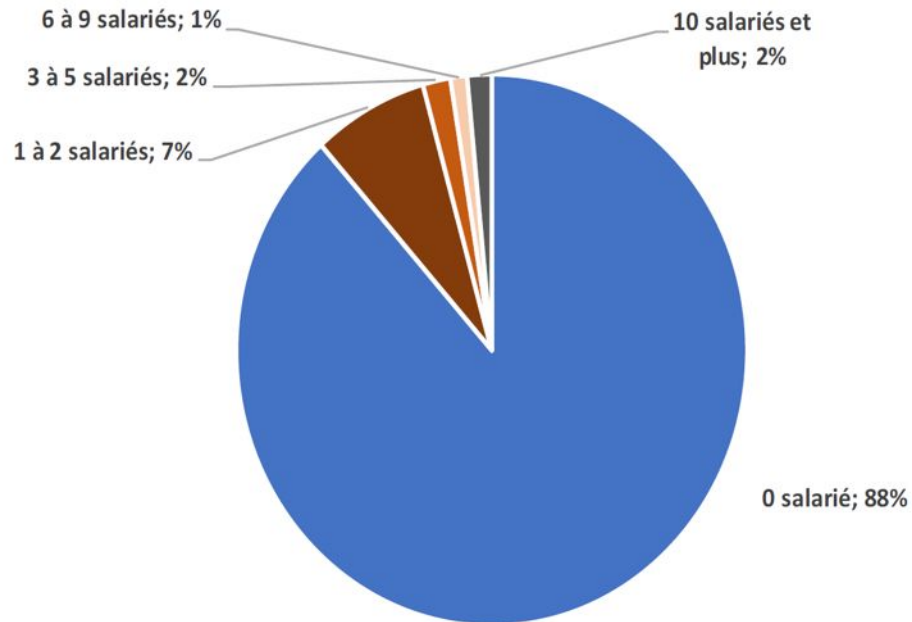
- Un marché des accessoires entre 100 à 150 millions d'euros

Etude CSFI 2022



Le marché français de la Facture Instrumentale

Répartition du nombre d'entreprises du secteur par tranche de taille

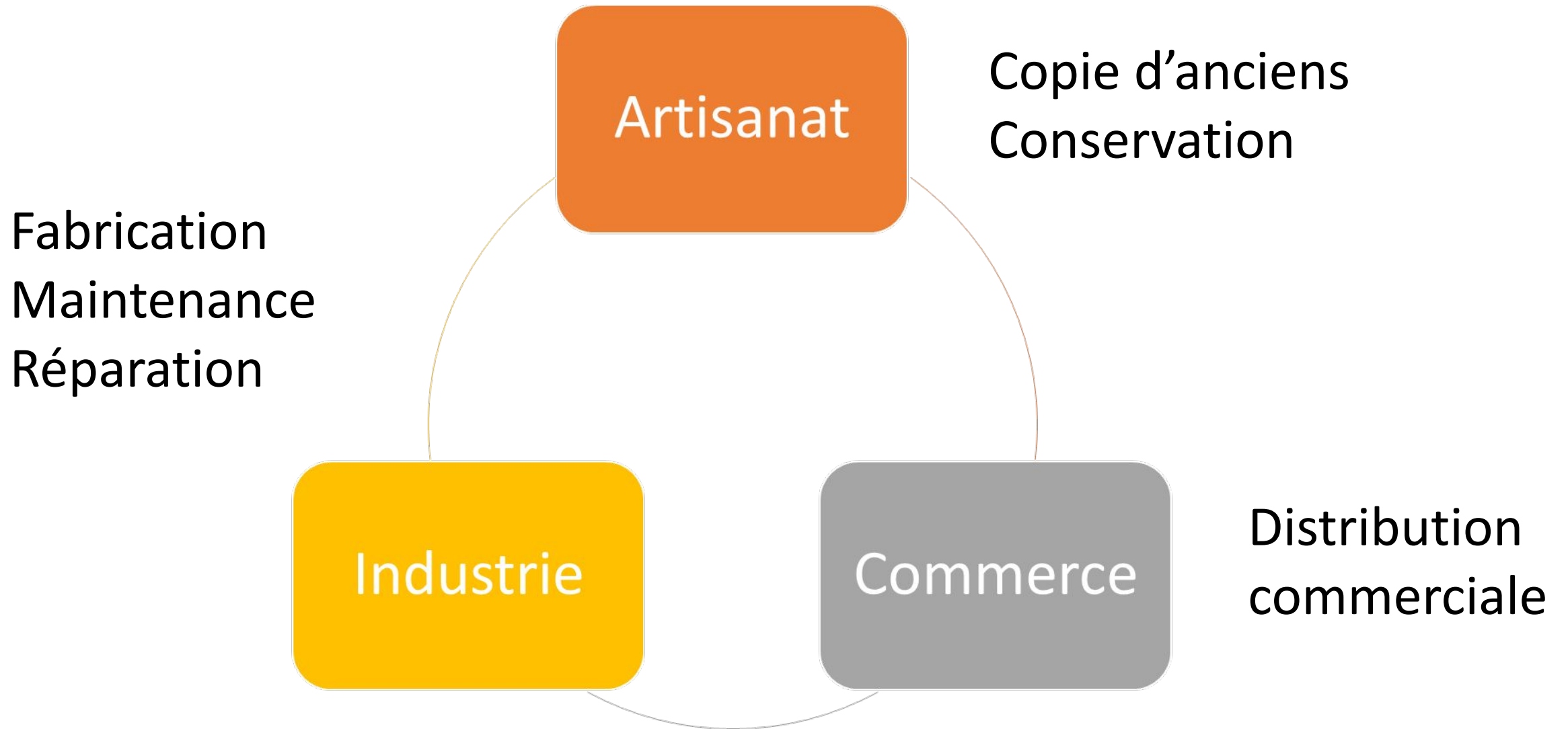


Source : SIRENE.

2800 entreprises de périmètre métiers d'art pour 5 100 travailleurs (CSMM)

- Fabrication 45,4%
- Commerce 25 %
- Réparation/maintenance/restauration 24 %
- Activités artistiques 2,5%
- Autres activités 2,1%
- Location 1%

Dont 1037 entreprises « Fabricants d'instruments de musique » pour 1 555 salariés





3 diplômes :
CAP Assistant Technique en Instruments de Musique (option piano,
instruments à vent, guitare, accordéon), CAP accordeur
BMA Technicien en Factice Instrumentale



Assistant réparateur guitare
Technicien réparateur et luthier guitare

Assistant réparateur instruments à vent
Technicien réparateur et facteur instruments à vent



Assistant réparateur accordéon



Assistant réparateur et accordeur piano
Technicien réparateur et accordeur piano

La formation en facture instrumentale

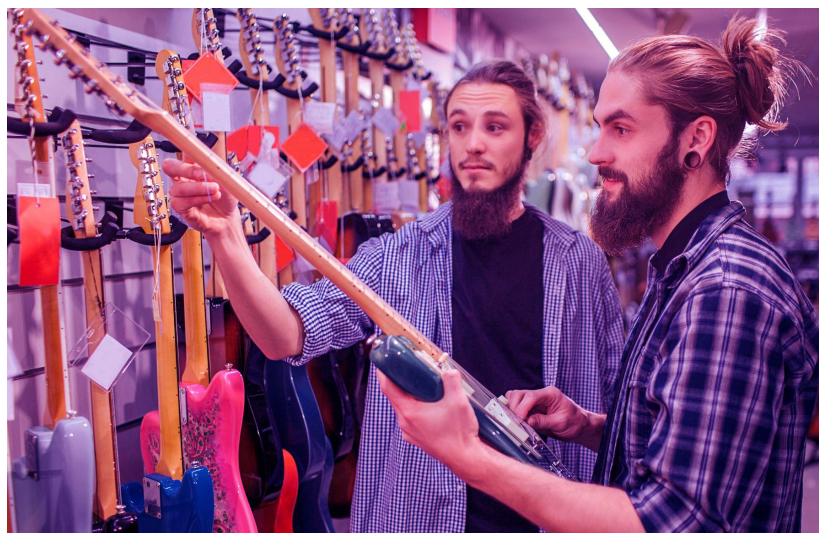
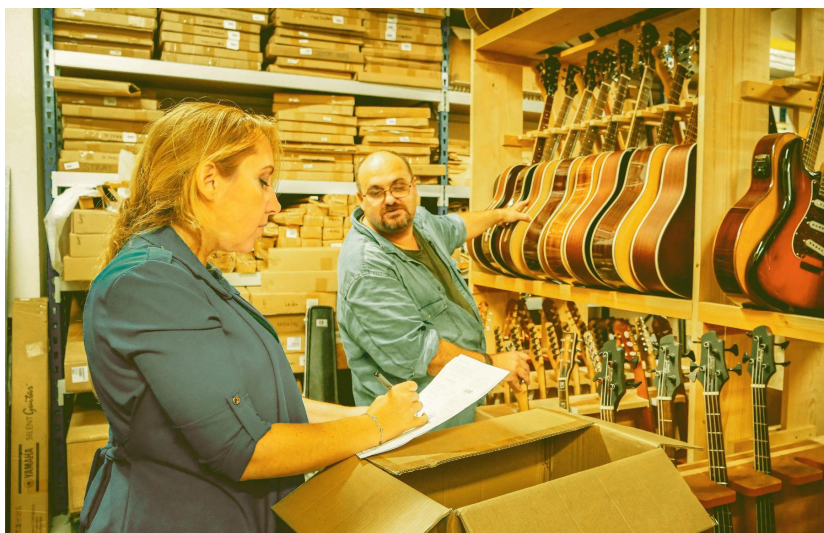
Deux modalités : en apprentissage (2 ans) ou en “temps plein” (1 an)

Promotions de **12 places** par section

Contenu de la formation :

- **Travail manuel en atelier avec les formateurs professionnels** (1 référent par groupe)
- **Matières transversales** : étude de construction, arts appliqués, organologie, culture musicale, acoustique, relation client, économie/gestion, anglais professionnel, projet professionnel
- **Pour les apprenants non dispensés des matières générales** : français, maths, anglais et histoire-géographie (à voir selon profil et diplômes)

Le Titre Professionnel Manager d'Unité Marchande



Le titre professionnel MUM - modalités

Pré-requis : niveau Bac ou expérience professionnelle (sur dossier)

Formation présente sur Parcoursup

Formation en alternance sur 2 ans

Titre professionnel niveau Bac + 2 inscrit au RNCP (Ministère du Travail)

20 semaines à l'ITEMM (en présentiel et en distanciel) par regroupements de 2 ou 3 semaines

Les modalités et contenus de la formation

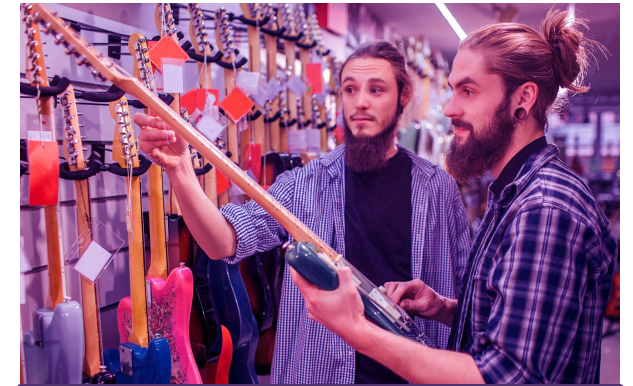
LES BLOCS de compétences du titre MUM



Commerce
280 heures



Financier
280 heures



Management
140 heures

Le Titre Professionnel Régisseur SON



Le titre professionnel Régisseur SON - modalités

Formation en 2 ans

- Titre à finalité professionnelle de niveau 5 (Bac +2) inscrit au RNCP
- 30 semaines à l'ITEMM
- En apprentissage
- Examen final en fin de formation
- Coût de la formation : 0€ (formation en apprentissage)

Les modalités et contenus de la formation

Bloc 1 : Préparer l'action de sonorisation

A1 : Réponse aux demandes d'un commanditaire

A2 : Organisation d'un événement nécessitant une sonorisation

Bloc 2 : Gestion d'un parc de sonorisation

A3 : Organisation d'un parc matériel de sonorisation

A4 : Maintenance du parc matériel de sonorisation

Bloc 3 : Exploiter des systèmes de diffusion

A5 : Installation d'un système de diffusion

A6 : Réponse à des demandes techniques et artistiques

A7 : Exploitation d'un système complexe de sonorisation

Bloc 4 : Composer une oeuvre sonore spatialisée

A8 : Production d'un contenu sonore



Merci.

Avez-vous des questions ?

CONTACT

Formations en alternance

Mariane Buon

02 43 39 39 03

mariane.buon@itemm.fr

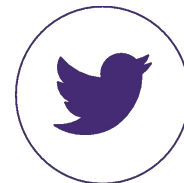
CONTACT

Formations en 1 an

Sylvie Dubois

02 43 39 39 30

sylvie.dubois@itemm.fr



Lundi 4 décembre 2023

Itemm

Institut technologique européen
des métiers de la musique

Portes Ouvertes digitales de l'ITEMM

Pôle administratif

Véronique DALMONT, Responsable administrative Pôle Formation
Sylvie DUBOIS & Mariane BUON, Assistantes pédagogiques

L'ITEMM est certifié pour ses "actions de formations"
et "actions de formation par apprentissage".

Qualiopi 
processus certifié
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Programme

01. CAP en 1 an, formation professionnelle

02. Formations en alternance en 2 ans

03. Liens avec les professionnels

04. Modalités d'examens

05. Accompagnement des personnes en situation de handicap

06. Autour de la formation

01.

CAP en 1 an, formation professionnelle



Quels sont les coûts de formation ?

- CAP Accordeur de piano : 12 850 €
- CAP ATIM option Instruments à vent : 12 850 €
- CAP ATIM option Accordéon : 12 850 €
- CAP ATIM option Guitare : 13 450 €

Prévoir l'achat d'outillage : selon instrument, entre 600 € et 800 €

01. CAP en 1 an, formation professionnelle

**Comment
déposer votre
candidature
en CAP ?**



www.itemm.fr



Quel retour après l'entretien de sélection ?

4 options :

- Réponse favorable pour l'inscription en formation initiale en 1 an
- Orientation vers la formation en apprentissage en 2 ans
- Dossier mis en liste d'attente (rattrapage si désistements)
- Retour défavorable

Important : il se peut également qu'une formation n'ouvre pas si le nombre de candidats est insuffisant.

Bien anticiper son budget pour sécuriser son projet et le suivi de la formation

- Coût de la formation
- Coût du logement au Mans (pas d'internat à l'ITEMM) et sur les différents lieux pendant les périodes de stage
- Prévoir budget nourriture + transport, penser aux périodes de stage
- **Bien anticiper le budget !!!**



Impossibilité de travailler à côté car rythme très intense

Quelles sont les possibilités de financement ?

- Chaque situation est différente (salarié, demandeur d'emploi, intermittent du spectacle, indépendant, ...)
- Etude au cas par cas
- L'entrée à l'ITEMM est validée sous réserve d'avoir obtenu un financement ou d'auto-financer sa formation

01. CAP en 1 an, formation professionnelle

Quelles possibilités de financement ?

Différents cas de figure :

- Vous utilisez le compte personnel de formation (CPF)
<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>
A noter qu'il y a une possibilité d'abondement de Pôle Emploi et de certaines régions sur le compte CPF.
La demande doit être faite au plus tard 15 jours avant l'entrée en formation.
- Demandeurs d'emploi :
 - + ou - 26 ans et indemnisé, s'adresser à votre conseiller Pôle Emploi
 - - 26 ans et non indemnisé, s'adresser à la Mission Locale, CIO, PAIO
 - le devis de formation doit être demandé et envoyé au plus tard 15 jours avant l'entrée en formation.
- Financement Région : s'adresser au conseiller Pôle Emploi
- Salariés du secteur privé : contacter Transitions Pro (anciennement Fongecif) de la Région
La demande de financement doit être déposée 90 jours avant l'entrée en formation.
A noter que Transitions Pro peut demander la mobilisation d'une partie de votre CPF

Quelles sont les possibilités de financement ?

- Salariés du secteur public : contacter le service des ressources humaines
- Intermittents du spectacle : contacter l'AFDAS <https://www.afdas.com/>
- Salariés intérimaires : contacter le FAF-TT et l'agence d'Intérim <https://www.fastt.org/>
- Salariés en centre hospitalier : contacter l'ANFH <https://www.anfh.fr/>
- Entrepreneurs : contacter l'AGEFICE <https://communication-agefice.fr/>
- Personnes reconnues handicapées :
 - contacter l'AGEFIPH <https://www.agefiph.fr/>
 - et si demandeurs d'emploi : CAP Emploi

Avez-vous des questions ?

CONTACT

Formations en 1 an

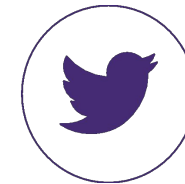
Sylvie Dubois

02 43 39 39 30

sylvie.dubois@itemm.fr

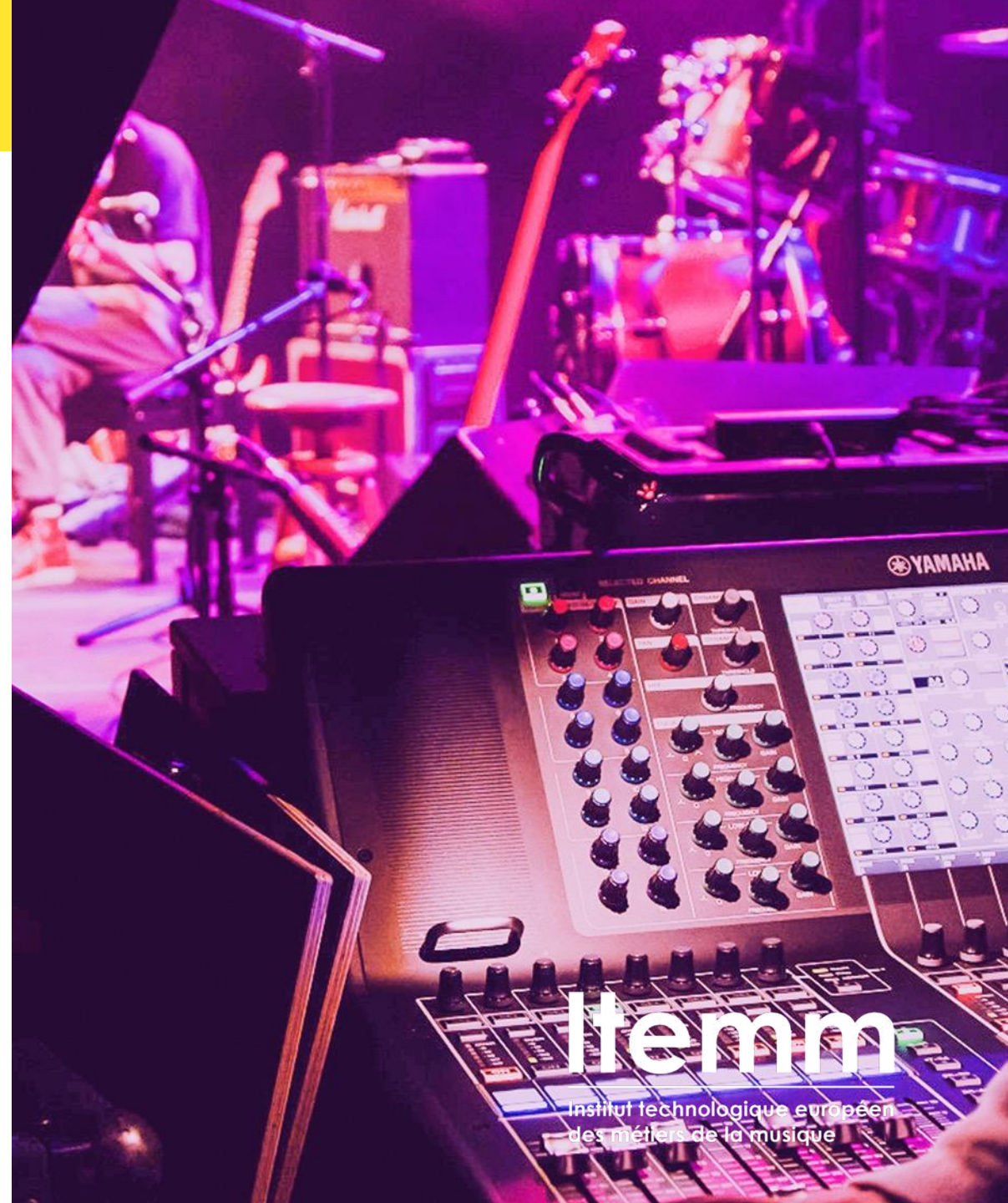
Itemm

Institut technologique européen
des métiers de la musique



02.

Formations en alternance en 2 ans

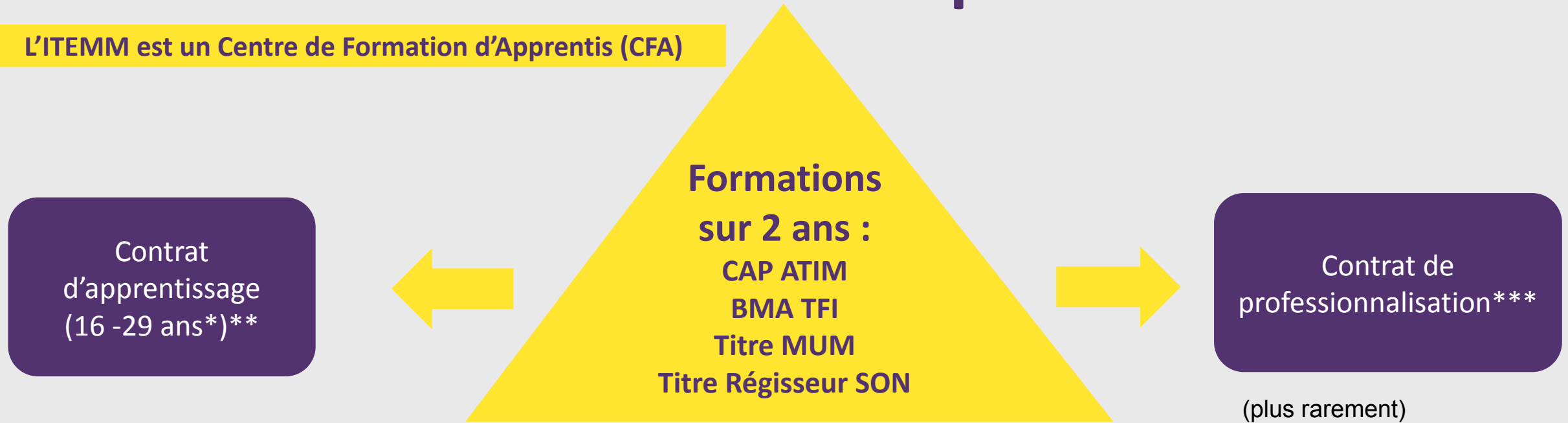


Itemm
Institut technologique européen
des métiers de la musique

02. Formations en alternance en 2 ans

Modalités de la formation par l'alternance

L'ITEMM est un Centre de Formation d'Apprentis (CFA)



*Conclusion du contrat possible jusqu'à la veille des 30 ans

**Exceptions :

- jeunes de 15 ans ayant terminé le cycle du collège
- création d'entreprise
- reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH)

***Le contrat de professionnalisation s'adresse aux personnes suivantes :

- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.
- Bénéficiaires du [revenu de solidarité active \(RSA\)](#), de l'[allocation de solidarité spécifique \(ASS\)](#) ou de l'[allocation aux adultes handicapés \(AAH\)](#)
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion - CUI)

Modalités de la formation par l'alternance

- l'alternant a des **temps de formation** à l'ITEMM :
 - en facture instrumentale (CAP, BMA) : 24 semaines en CAP, 38 semaines en BMA, par regroupements de 2 semaines (exceptions possibles)
 - en MUM : 20 semaines, par regroupements de 2 ou 3 semaines
 - en Régie Son : 30 semaines, par regroupements de 2 ou 3 semaines
- le reste du temps, l'alternant est **en entreprise**

02. Formations en alternance en 2 ans

Informations à retenir

- l'alternant est **salarié** de son entreprise :
 - même pendant la formation à l'ITEMM
 - il a droit à 5 semaines de vacances sur le temps entreprise + 5 jours pour révision examens
 - ses trajets peuvent être pris en charge à hauteur de 50% par l'entreprise (abonnements transports)
- pour la facture instrumentale : prévoir l'achat d'outillage (entre 600 et 800€ selon la section), achat via l'ITEMM (tarifs négociés, frais de port optimisés), prise en charge partielle par l'OPCO de l'entreprise (500€ ou 250€ selon l'OPCO)

02. Formations en alternance en 2 ans

Côté entreprise

La formation à l'ITEMM est payée en partie par l'OPCO* de l'entreprise, avec un reste à charge pour l'entreprise.

Aides de l'Etat pour l'entreprise :

- **Aide à l'embauche d'un alternant :**
 - 6 000 € uniquement pour la première année de contrat
- **Aide AGEFIPH (cumulable)**
 - jusqu'à 4 000 € pour un contrat d'apprentissage
 - jusqu'à 5 000 € pour un contrat de professionnalisation

*Opérateur de compétences

01. CAP en 1 an, formation professionnelle

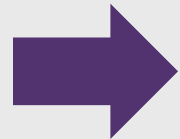
Modalités

- uniquement pour la facture instrumentale : CAP Accordeur, CAP Assistant Technique en Instrument de Musique option guitare, accordéon ou instruments à vent
- Formation en “temps plein” :
 - 23 semaines de cours à l’ITEMM de septembre à mai, examens en juin
 - 2 périodes de stage en entreprise, 7 semaines + 5 semaines, en janvier/février et avril/mai
- Rythme intensif : semaines de 35 h
- Surtout pour les reconversions professionnelles
- Promotions de 12 places par section
- Ne concerne que les CAP (BMA uniquement en alternance)

02. Formations en alternance en 2 ans

Rémunération de l'apprenti

Rémunération mensuelle minimale d'un apprenti : **fonction de l'âge de l'apprenti et de l'année de contrat**



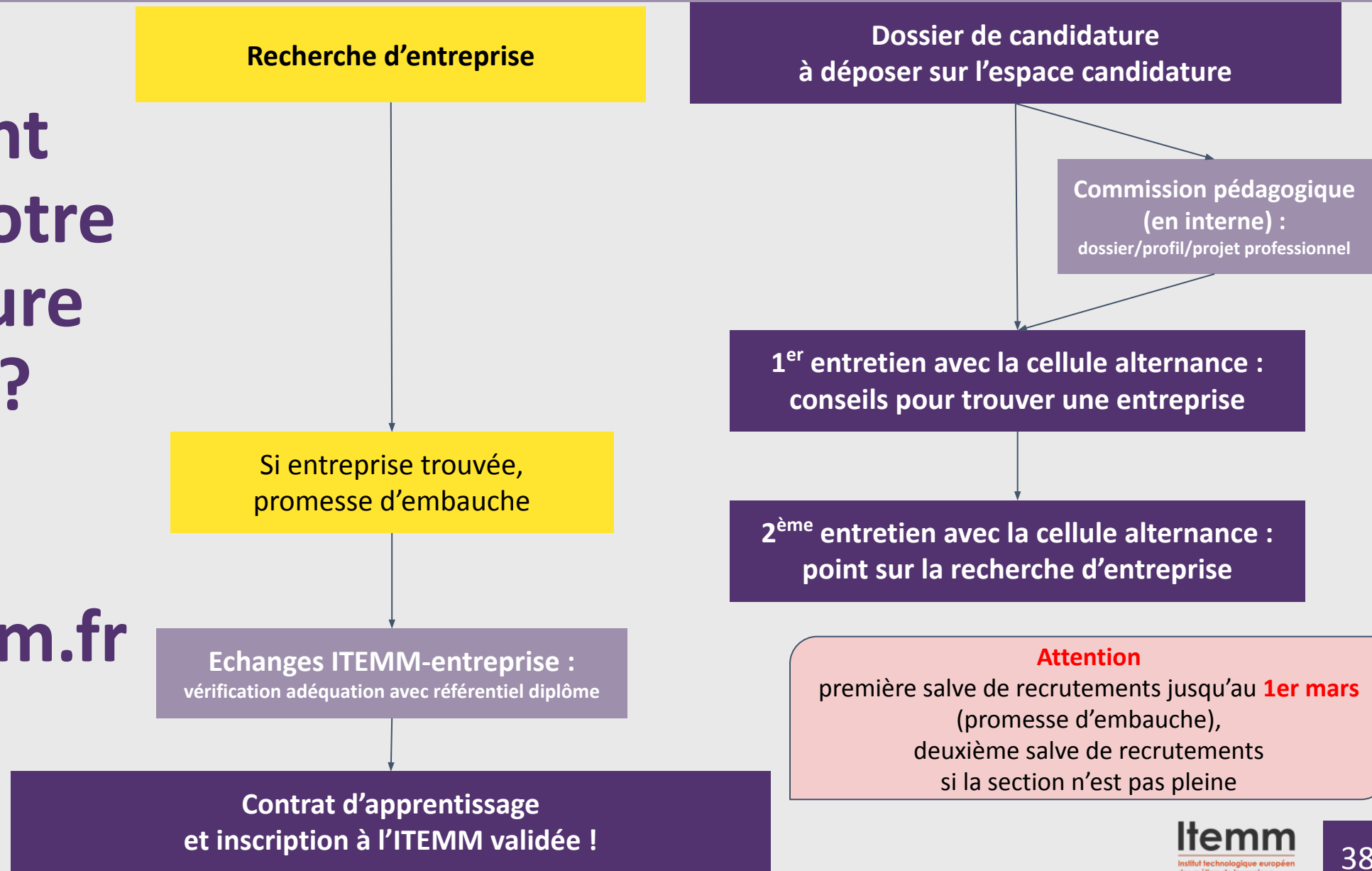
Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du Smic, soit 471,74 €	43% du Smic, soit 751,30 €	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 926,02 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic(1 747,20 €)</u> et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
2 ^{ème} année	39% du Smic, soit 681,41 €	51% du Smic, soit 891,07 €	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 1 065,79 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic(1 747,20 €)</u> et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

02. Formations en alternance en 2 ans

Comment déposer votre candidature en CAP ?



www.itemm.fr



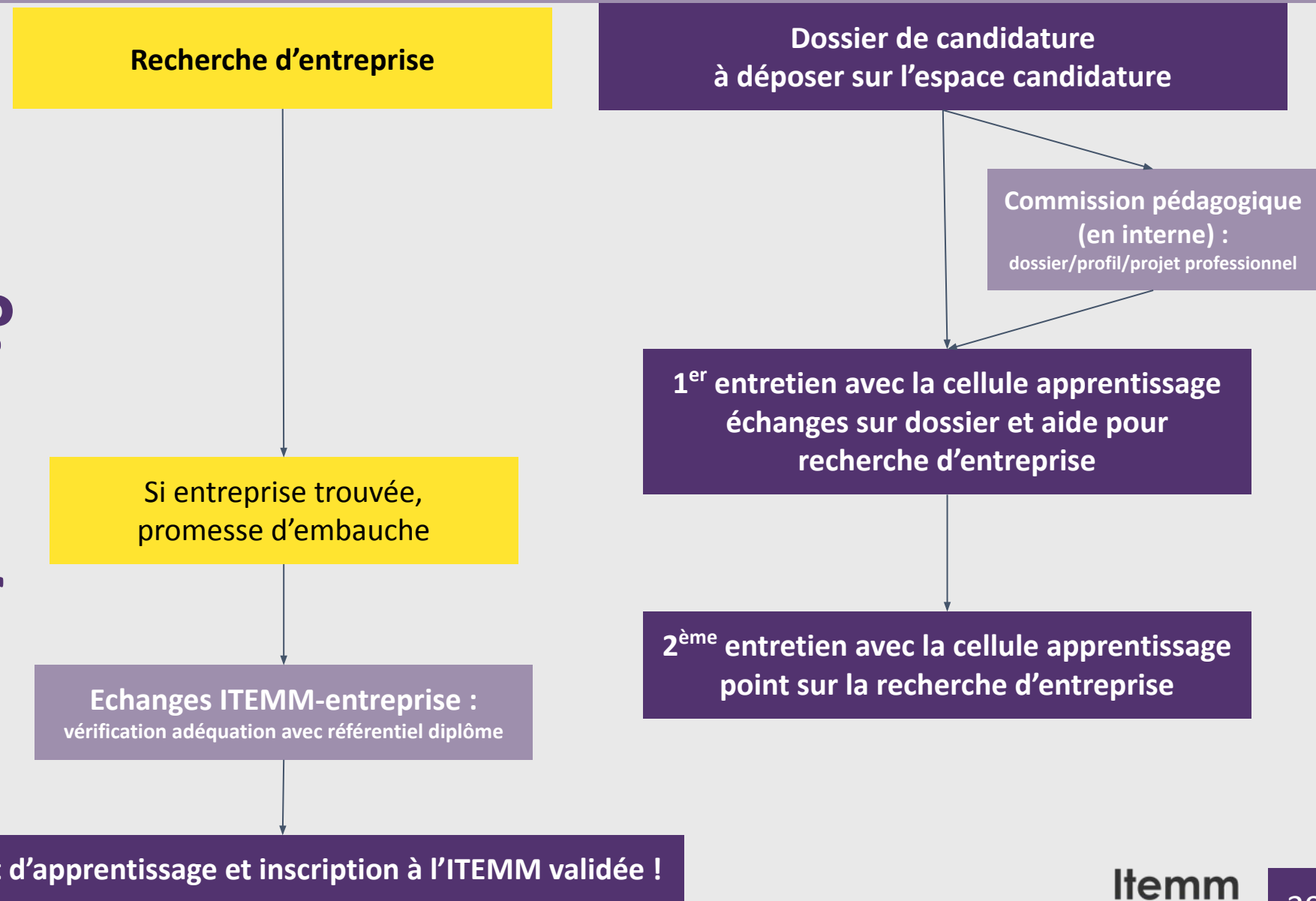
02. Formations en alternance en 2 ans

Comment déposer votre candidature en titre MUM ?



www.itemm.fr

Possibilité de candidater sur Parcoursup, mais candidater également sur itemm.fr

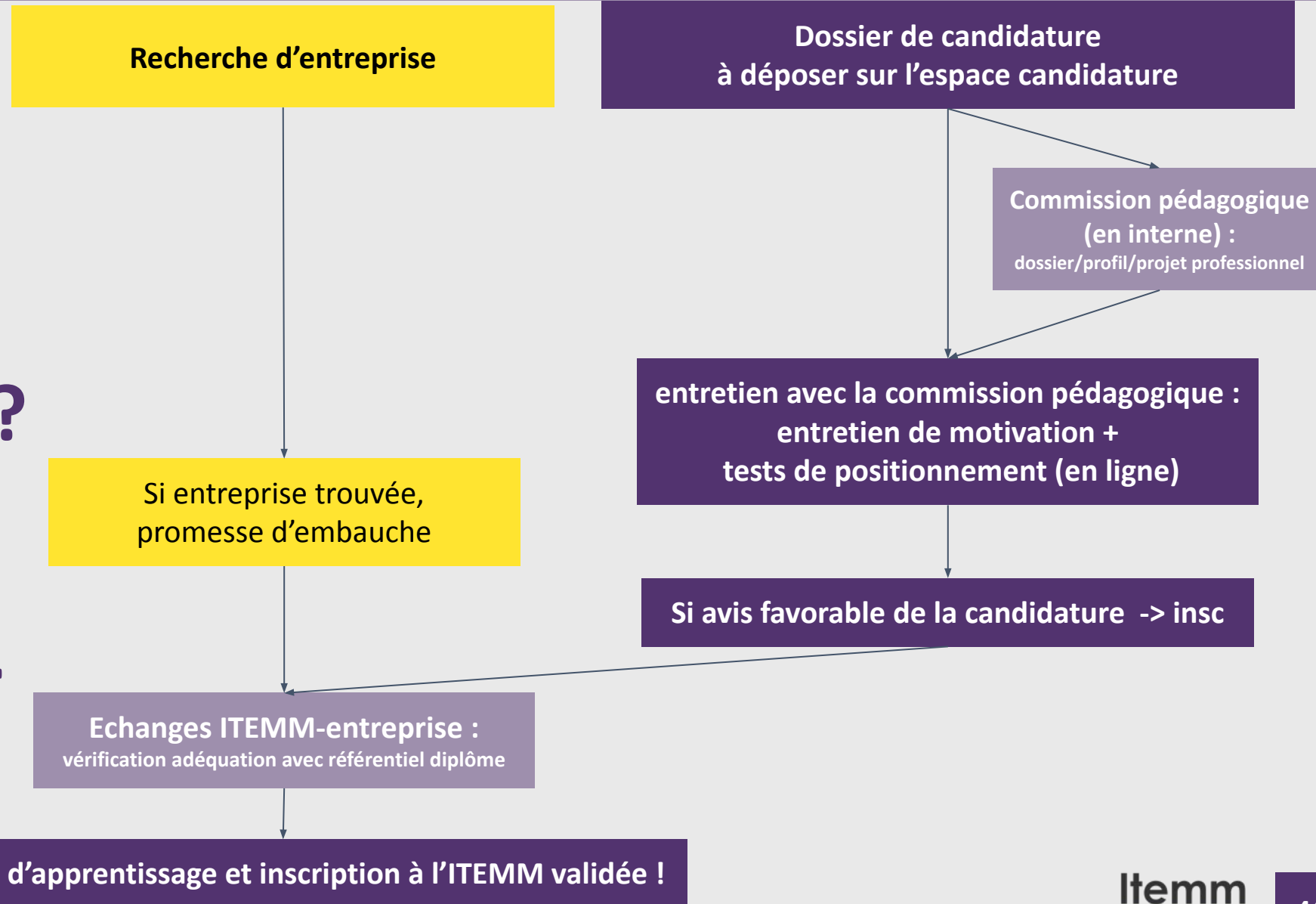


02. Formations en alternance en 2 ans

**Comment
déposer votre
candidature
en titre
Régisseur SON ?**



www.itemm.fr



Les critères

Pour les candidats :

- Pré-inscription directement sur la plateforme Net-Yparéo
- Projet Professionnel (une page), diplômes (CAP, Bac)

Pour les entreprises :

- type d'entreprise
- compétences pouvant être acquises dans l'entreprise
- nombre d'apprentis dans l'entreprise

02. Formations en alternance en 2 ans

Candidater en alternance

Candidater en ligne

Sur notre site <http://www.itemm.fr> et remplir le dossier de candidature même si l'entreprise n'est pas trouvée

Entretien individualisé

Échanger avec Mariane BUON lors d'un entretien individualisé par téléphone : accompagnement à la recherche de maître d'apprentissage

Entretien de suivi

Effectuer un 2^e entretien avec Mariane BUON pour faire un point sur les recherches d'entreprises

Attention : validation de la candidature par le responsable pédagogique
validation de l'entreprise par le responsable de la section concernée



mariane.buon@itemm.fr

02 43 39 39 03

Avez-vous des questions ?

CONTACT

Formations en apprentissage

Mariane Buon

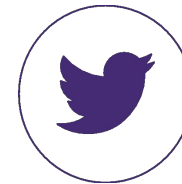
02 43 39 39 03

mariane.buon@itemm.fr



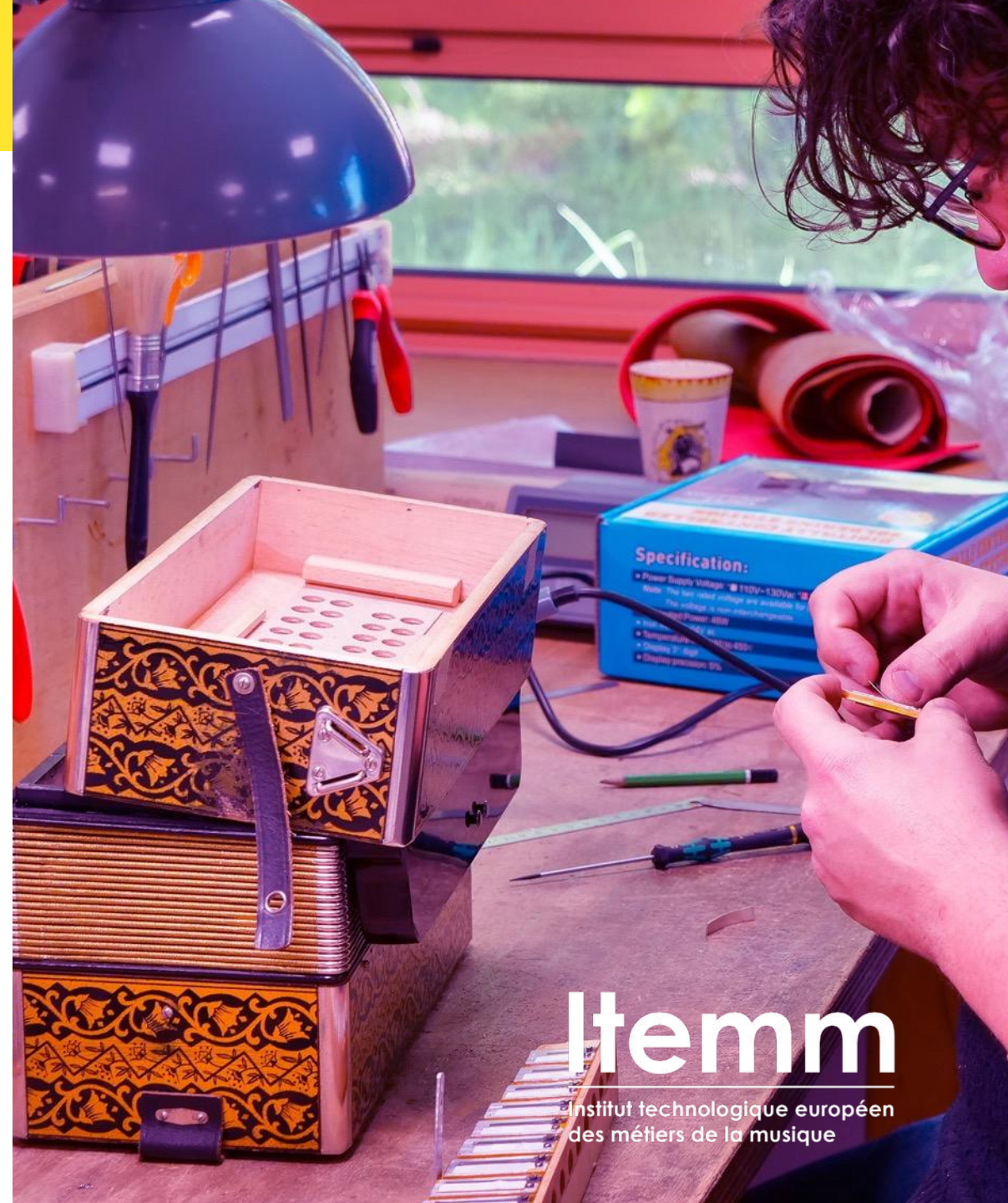
itemm

Institut technologique européen
des métiers de la musique



03.

Lien avec les professionnels



03. Lien avec les professionnels

1

La plateforme emploi :

Quoi ?

Dépôt du CV et de la lettre de motivation
dans la CVthèque en ligne :

<https://www.itemm.fr/emploi/>



Pourquoi ?

- offres d'emploi et propositions d'alternance
- visibilité auprès des entreprises
- possibilité de postuler directement en ligne aux offres présentes sur la plateforme

2

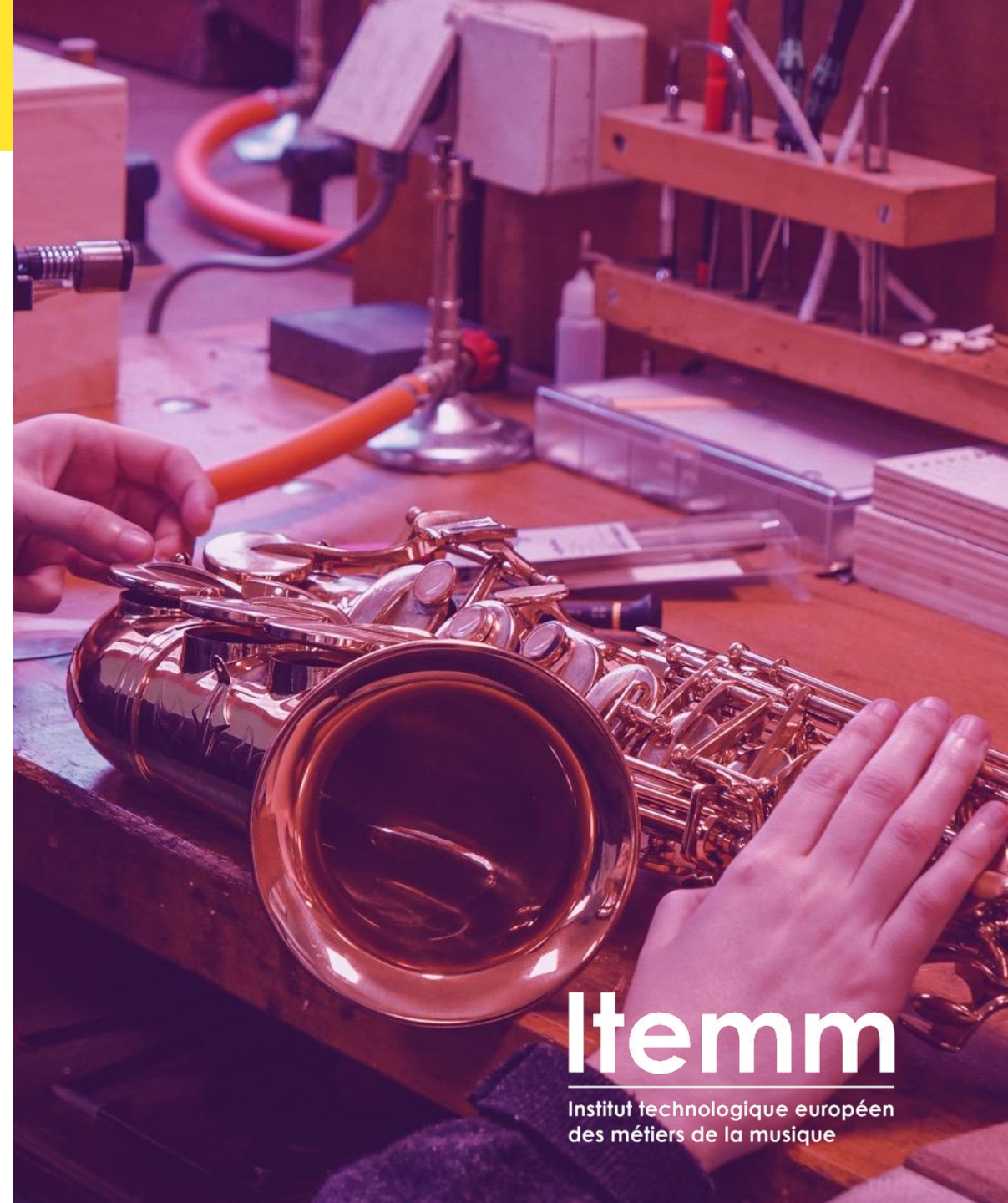
Lien avec les entreprises

Rencontres avec des professionnels tout au long de l'année

- Intervention de professionnels reconnus, culture entrepreneuriale

04.

Modalités d'examen



04. Modalités d'examen

L'ITEMM, Centre National d'examens de la Facture Instrumentale

L'ITEMM est le seul Centre National d'Examen des diplômes de la facture instrumentale dans les options suivantes :

- Accordéon
- Guitare
- Piano
- Instruments à vent

Délivrance des diplômes : Rectorat de Nantes

Organisation du calendrier d'examens :

- Examen blanc : entre janvier et mars
- Examen final en juin (épreuves d'enseignements généraux en mai)

04. Modalités d'examen

Titre professionnel Manager d'Unité Marchande

Titre professionnel du Ministère du Travail

Validation par blocs + épreuve finale en juillet

Epreuves à l'ITEMM

Titre Régisseur Son

Titre porté par l'ITEMM, l'ITEMM est seul certificateur

Epreuves à l'ITEMM

05.

Accompagnement des personnes en situation de handicap



04. Personnes en situation de handicap

Référente handicap :

Gaëlle CHAILLOU

02 43 39 39 38

gaelle.chaillou@itemm.fr

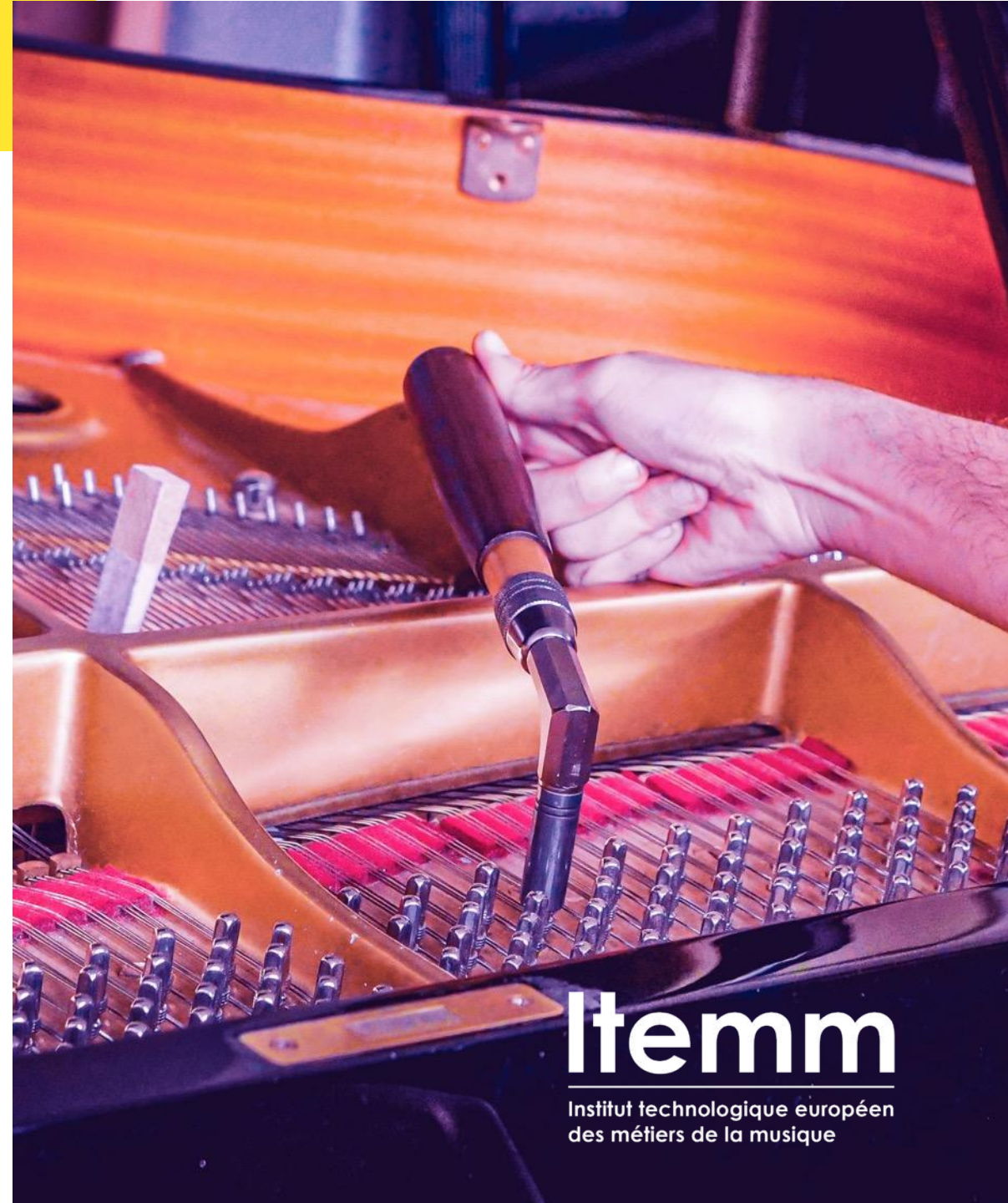


La démarche d'accueil des apprenants en situation de handicap est une mission partagée par l'ensemble du personnel de l'ITEMM.

La référente handicap est l'interlocutrice privilégiée pour les apprenants, leur famille, les équipes pédagogiques et les employeurs.

06.

Autour de la formation



Transport, logement et restauration

- Tramway à proximité
- Gare SNCF à 25 minutes
- De nombreux points de restauration autour de l'ITEMM
- Toutes les informations sur notre site :

Hébergement :

<https://itemm.fr/itemm/campus-itemm/hebergement/>

Restauration :

<https://itemm.fr/itemm/campus-itemm/restauration/>



Autour de la formation...

- Un référent social à l'écoute des élèves en difficulté (personnelle, financière, en entreprise, ...)
- Un Centre de Ressources Pédagogiques (CDR) : l'ITEMM est centre de ressources national pour la facture instrumentale
 - Des livres, magazines, partitions, ressources audios
 - espace CDR en ligne
 - Des permanences et un accompagnement pédagogique
 - Centre de documentation national pour la facture instrumentale
- Trois concerts des élèves par an, sur scène
- Sorties pédagogiques en CAP, mobilité internationale et voyage pédagogique en BMA
- Participation des élèves à des événements professionnels (salons, forums d'orientation, ...)
- Cabines de pratique musicale en libre service
- Individualisation : ateliers libres possibles de 17 h 30 à 19 h, avec un formateur (technique, pratique musicale, MAO, étude de construction, ...), accompagnement, soutien, tutorat
- Un cadre agréable : sur un terrain de arboré avec éco-pâturage



Itemm

Institut technologique européen
des métiers de la musique

PORTES OUVERTES

**L'ITEMM OUVRE SES PORTES
LE SAMEDI 10 FÉVRIER 2024 !**

**VENEZ RENCONTRER NOTRE ÉQUIPE DE
FORMATEURS ET ÉCHANGER AVEC NOS ÉLÈVES**

Lutherie - Réparation / Accord - Commerce - Régisseur du Son

Merci.

Avez-vous des questions ?

CONTACT

Formations en alternance

Mariane Buon

02 43 39 39 03

mariane.buon@itemm.fr

CONTACT

Formations en 1 an

Sylvie Dubois

02 43 39 39 30

sylvie.dubois@itemm.fr

Itemm

Institut technologique européen
des métiers de la musique

